



Non remplacement : Communiqué du **SNUDI FO**, **CGT éduc'action** et **SUD éducation des Hauts-de-Seine**

L'École Publique doit être une école à plein temps !

La ministre doit recruter des enseignants pour remplacer tous les maîtres en congé et pourvoir tous les postes vacants suite aux congés parentaux !

Grève et rassemblement devant le ministère jeudi 12 mai à 14h

Depuis plusieurs semaines, la crise du remplacement est au cœur des préoccupations des enseignants et des parents : la situation dans les écoles est catastrophique et inacceptable !

Des dizaines de journées de classe perdues, des PE exerçant dans des classes déjà chargées se voient accueillir les élèves de collègues absents, des directeurs qui renoncent à leur décharge pour soulager l'école les enseignants sont à bout !

Le SNUDI FO 92 a pris l'initiative d'une pétition et d'un rassemblement devant l'inspection académique le 30 mars pour exiger des remplaçants pour les maîtres en congé.

Une délégation de parents, d'enseignants d'Asnières, accompagnée par une représentante du SNUDI a été reçue et 500 signatures ont été déposées.

A Asnières : à l'école Réjane, une enseignante est en congé pour 4 semaines et n'est pas remplacée, les mêmes élèves n'avaient pas eu de maître pendant 6 semaines l'an dernier.

A l'école Jules Ferry B, une enseignante est à temps partiel et personne ne complète son service depuis la rentrée de janvier, les élèves n'ont pas classe le mardi !

En maternelle, une enseignante est en arrêt maladie et sera ensuite en congé maternité et n'est pas remplacée.

A l'école Voltaire, deux congés maternité (dont un a débuté le 9 mars) et des maîtres en formation continue un jour par semaine ne sont pas remplacés. Une contractuelle arrivée à l'école le mardi soir a démissionné le mercredi matin.

A Jean D'Ormesson, une enseignante en congé maternité depuis le 17 mars n'est pas remplacée.

La mobilisation du 30 mars devant l'Inspection académique a permis d'obtenir à Asnières l'affectation d'enseignants contractuels à partir du lundi 4 avril à l'école élémentaire Voltaire, dans les écoles élémentaire et maternelle Aulagnier, l'élémentaire Mauriceau à partir de cette semaine.

Dans la plupart des communes, les ZIL sont sur des congés longs, les brigades sont sur des postes vacants (congés parentaux) et ne perçoivent plus les ISSR.

A Gennevilliers : une collègue sera en congé maternité à partir du 20 mai, Sera-t-elle remplacée ? A l'école élémentaire Lurçat, une brigade affectée au remplacement d'un congé maternité a été déplacée à Clichy : les élèves de CP n'avaient plus classe depuis 6 semaines !

A Châtillon : des décharges de directeur et des temps partiels sont complétés par des ZIL.

Toutes les communes connaissent des congés longs non remplacés : a fortiori la plupart des congés courts ne sont plus remplacés du tout. Ce sont plusieurs centaines de jours d'enseignement qui n'ont pas été assurés.

L'Inspection académique a indiqué qu'elle n'avait plus aucun moyen de remplacement ni aucune solution à apporter sinon envoyer un courrier aux maires, à Pôle Emploi pour aider au recrutement de contractuels.

Nous connaissons les raisons de cette situation :

- **Les postes de remplaçants ont été les premières victimes de la loi de Refondation. Avant de prétendre affecter « plus de maîtres que de classes », qu'il y ait au moins autant de PE que de classes !**
- **Le manque de candidats accru par l'autonomie des Universités, c'est-à-dire seulement 900 places en Master pour toute l'Académie de Versailles, alors qu'il en faudrait au moins 1700.**
- **la masterisation de la formation des maîtres : exercer avec bac + 5 pour 1 700 € n'est pas très attractif surtout au vu des conditions de titularisation très difficiles : assurer la classe à mi-temps tout en préparant le Master 2. Nos organisations syndicales continuent de demander l'abandon de la masterisation.**
- **Embaucher des contractuels précaires payés 1200 € n'est guère attractif non plus, d'autant que les conditions d'exercice s'aggravent avec la réforme des rythmes scolaires et les effectifs surchargés (la plupart des classes hors REP sont à 30 en maternelle et à plus de 27 en élémentaire en dehors des REP).**

Rappelons-nous : M Peillon avait expliqué quand il était ministre qu'il valait *mieux recruter un contractuel pour 6 mois qu'un titulaire pour 40 ans.*

Aujourd'hui, comme avec la loi travail, tout est mis en œuvre pour disloquer les règles et garanties statutaires !

L'École Publique doit être une école à plein temps !

Le SNUDI FO, CGT éducation, SUD éducation 92 appellent les parents et les enseignants à se rassembler au ministère le 12 mai à 14 h et demandent qu'une délégation soit reçue.

Rien ne doit s'opposer à l'unité !

Nous appelons tous les enseignants :

- **à se réunir dans leur école pour faire l'état des lieux,**
- **à préparer des assemblées unitaires dans leur commune afin de rassembler les éléments en vue de la grève jeudi 12 mai,**
- **préparer le rassemblement avec les parents au ministère et déposer les pétitions pour obtenir le recrutement immédiat d'enseignants pour remplacer tous les congés et pourvoir les postes vacants.**